

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARVE ET SALÈVE (CCA&S)  
160 Grande Rue - 74930 REIGNIER-ÉSERY

DÉLIBÉRATION  
du Conseil communautaire  
Séance du mercredi 05 novembre 2025

DEL20251105\_120

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq novembre, à 19 heures, le Conseil communautaire, s'est réuni en salle communale, à MONNETIER-MORNEX, sur convocation adressée à tous ses membres, le 30 octobre précédent, par Monsieur Sébastien JAVOGUES, Président en exercice de la Communauté de Communes Arve & Salève (CCA&S).

Conseillers en exercice : 32

Présents : 17

ARBUSIGNY : Régine RÉMILLON, Esther VACHOUX ;

ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME : Frédéric CHABOD, Régine MAYORAZ ;

LA MURAZ : Nadine PÉRINET ;

MONNETIER-MORNEX : Christophe AUGUSTIN, Laurent CHIORINO, Régis LAMURE,

NANGY : Rodolphe ARNOULD, Laurent FAVRE,

PERS-JUSSY : Patrice DOMPMARTIN, Isabelle ROGUET,

REIGNIER-ÉSERY : Sébastien JAVOGUES, Stéphanie LE MOAL, André PUGIN,

SCIENTRIER : Michel BRANTUS, Patricia DÉAGE ;

Pouvoir : 6

Absents excusés avec procuration : Gianni GUERINI a donné pouvoir à Nadine PERINET, Denise FERNANDES a donné pouvoir à Laurent FAVRE, Lucas PUGIN a donné pouvoir à Sébastien JAVOGUES, Virginie JACQUEMOUD a donné pouvoir à André PUGIN, Denise GERELLI-FORT a donné pouvoir à Stéphanie LE MOAL, Isabelle SAGE a donné pouvoir à Régine MAYORAZ,

Absents excusés : Dominique BRAND, David DE VITO, Billy MARQUET, Valérie VACHOUX,

Absents : Anne-Marie LALLIARD, Sophie BIOLLUZ, Didier EISACK, Séverine MILLOT-FEUGIER, Aline MIZZI ;

Secrétaire de séance : Christophe AUGUSTIN

DEL20251105\_120 - Communication du Rapport d'Activité (RA) du Syndicat Mixte du Salève (SMS)

Rapporteur : Monsieur le Président, Sébastien JAVOGUES

#### ANNEXE 6

VU le CGCT, et notamment son article L5211-39 ;

VU l'arrêté préfectoral n°PREF DRCL BCLB-2025-00021en date du 28 mars 2025, portant approbation des derniers statuts en vigueur de la CCA&S, dans leur version adoptée par délibération n°DEL 20241002\_102 du Conseil communautaire, le 02 octobre 2024, et notamment la compétence supplémentaire de la Collectivité en matière de protection et de mise en valeur de l'Environnement (article 9-1) ;

VU le RA 2024 présenté par le "SMS" ;

CONSIDÉRANT que ce rapport fait l'objet d'une communication en assemblée délibérante ;

CONSIDÉRANT le RA 2024 du "SMS" communiqué et ci-annexé, que les Conseillers communautaires ont été invités à examiner ;

Monsieur le Président rappelle les missions du Syndicat Mixte du Salève :

- Préservation : protection du massif du Salève pour préserver sa vocation de zone naturelle ;
- Valorisation : poursuite, amélioration et mise en œuvre de programmes d'actions destinés à générer le développement d'un tourisme vert par la réalisation d'aménagements et d'équipements ;
- Sensibilisation : la gestion de la Maison du Salève, espace d'expositions et d'animations consacrées à la montagne du Salève ;

Ce rapport d'activité détaille les projets menés par le syndicat en 2024 concernant le territoire Arve et Salève :

- Bilan en cours du CTENS Salève Genevois ;
- Poursuite de l'animation du Programme Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)
- Animation d'un programme de préservation des vergers à hautes tiges : plantation d'arbres au verger communal de Pers-Jussy & fête des vergers ;
- Protection des espèces remarquables : suivi des orchidées remarquables à Monnetier-Mornex & suivi chiroptères à La Muraz ;
- Entretien des sentiers de randonnées PDIPR ;
- Animations à la Maison du Salève et sur le territoire ;

Au vu de l'ensemble des informations présentées et restituées, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** du RA 2024 tel que présenté par le "SMS".

Le Secrétaire de séance  
Christophe AUGUSTIN

Pour ampliation conforme  
Le Président de Arve et Salève  
Communauté de Communes  
Sébastien JAVOGUES

*Certifié exécutoire  
Transmis en Préfecture, le 12/11/2025  
Publié, le 12/11/2025*